

# **EQ**uAM-M

Enhancing Quality Assurance  
Management in Morocco

## **Auto-évaluation sur l'utilisation de la Boîte à Outils Université Ibn Zohr**

Projet EQuAM-M  
585694-EPP-1-2017-1-ES-EPPKA2-CBHE-SP



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

## Table des matières

<b>I. Système d'assurance qualité interne de l'institution</b> .....	3
<b>PARTIE A – MANAGEMENT DE LA QUALITÉ</b> .....	3
<b>PARTIE B – AMÉLIORATION</b> .....	3
<b>PARTIE C – INDICATEURS</b> .....	3
<b>PARTIE D– SATISFACTION</b> .....	3
<b>II. La boîte à outils</b> .....	3
<b>PARTIE A – GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES FONCTIONS SUPPORTS</b> .....	3
<b>A.I – Gouvernance de l'institution</b> .....	3
<b>A.II – Politique et gestion de la qualité</b> .....	4
<b>A.III – Gestion des fonctions supports au service des missions</b> .....	4
<b>A.IV – Système d'information et de communication</b> .....	4
<b>A.V – Ouverture de l'institution sur son environnement local, régional, national et international</b> .....	4
<b>PARTIE B – FORMATION</b> .....	5
<b>B.I – Conception et offre de formation</b> .....	5
<b>B.II – Planification, organisation, mise en oeuvre et évaluation des formations</b> .....	5
<b>B.III – Innovation pédagogique</b> .....	5
<b>PARTIE C – RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b> .....	5
<b>C.I – Politique et organisation de la Recherche scientifique</b> .....	5
<b>C.II – Coopération scientifique</b> .....	6
<b>C.III – Production et valorisation de la recherche scientifique</b> .....	6
<b>C.IV – Evaluation de la recherche scientifique</b> .....	6
<b>PARTIE D – ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS ET VIE ESTUDIANTINE</b> .....	7
<b>D.I – Admission et orientation des étudiants</b> .....	7
<b>D.II – Vie estudiantine et activités para-universitaires</b> .....	7
<b>D.III – Suivi des lauréats et employabilité</b> .....	7
<b>PARTIE E – SERVICES DE L'INSTITUTION ENVERS LA SOCIÉTÉ</b> .....	8
<b>E.I – Services de l'institution envers la société</b> .....	8
<b>III. Mise en place de la boîte à outils</b> .....	8

## I. Système d'assurance qualité interne de l'institution

*Le système d'assurance interne est similaire à celui de l'ensemble des institutions nationales, porté par le Président et son fonctionnement est réparti suivant domaine sur les structures de gouvernance de l'université, une cellule informelle a été instaurée, à la suite d'un projet Erasmus, mais son fonctionnement dépend de l'engagement de l'ensemble des structures actrices du système de management de la qualité.*

### **PARTIE A – MANAGEMENT DE LA QUALITÉ**

*La gestion de la qualité est portée par le Président de l'Université accompagné par les structures compétentes : Les vices présidents et le secrétaire générale chacun dans son domaine, et une cellule Qualité.*

### **PARTIE B – AMÉLIORATION**

*Les actions d'amélioration ont porté principalement sur la numérisation et les procédures d'évaluation.*

### **PARTIE C – INDICATEURS**

*Les indicateurs de performance utilisés sont ceux demandés par le ministère et les autres acteurs (Budget, formation, Recherche).*

### **PARTIE D – SATISFACTION**

*Les enquêtes de satisfaction sont effectuées selon projet, et dans ce cas elles suivent les recommandations de ce projet (Ministère, Projet coopération, ...)*

## II. La boîte à outils

### **PARTIE A – GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES FONCTIONS SUPPORTS**

#### **A.1 – Gouvernance de l'institution**

Référence A 1.1 – L'accomplissement par l'institution de ses missions et la réalisation de ses objectifs dans un cadre de transparence et d'intégrité.

Des rapports et bilans annuels sont édités, et transmis au Ministère et au Conseil de l'Université, ainsi qu'une évaluation continue du Plan de Développement de l'Université.

Référence A 1.2 – L'institution dispose d'une vision précise et mise en œuvre concernant ses missions et ses objectifs, et conforme aux textes législatifs et réglementaires régissant l'enseignement supérieur.

Un plan de travail annuel, en adéquation avec le Plan de Développement, est émis avec les ressources nécessaires est aussi adopté par le Conseil de Gestion et par le Conseil de l'Université

Référence A 1.3 – L'organisation interne et le leadership du dirigeant permettent un pilotage efficace de l'institution.

L'Organisation interne varie selon les cas entre : Le Conseil de l'Université, Les commissions issues de ce Conseil, Le Conseil de coordination (réunion des Chefs des établissements).

## **A.II – Politique et gestion de la qualité**

Référence A II.1 – L'institution développe, en partenariat avec les parties concernées, une politique d'assurance qualité. Cette politique fait partie intégrante du pilotage stratégique.

La politique qualité constitue une partie importante dans le plan de Développement

Référence A II.2 – L'institution met en œuvre sa politique d'assurance qualité à tous les niveaux.

Dans la mesure du possible, l'étendu de l'exerce de la politique qualité couvre tous les niveaux.

## **A.III – Gestion des fonctions supports au service des missions**

Référence A III.1 – L'institution détermine et fournit les ressources humaines nécessaires pour la réalisation de ses activités.

Dans la mesure du possible, l'institution met à disposition les ressources humaines pour la réalisation des activités des fonctions supports.

Référence A III.2 – L'entretien régulier du patrimoine immobilier et mobilier, y compris le matériel d'enseignement et de recherche, suivant une programmation fixe.

L'entretien se fait sur demande selon le besoin.

Référence A III.3 – L'institution assure, par une analyse des besoins et par une gouvernance efficace, les moyens financiers nécessaires à court et à long terme.

Des bilans mensuels sont émis et une analyse de besoin est faite avant d'effectuer les engagements.

## **A.IV – Système d'information et de communication**

Référence A IV.1 – L'institution collecte, analyse et utilise des informations nécessaires au pilotage efficace de ses programmes de formation, de recherche et des activités de ses différents services.

L'institution dispose de plateformes numériques qui offrent un suivi, généralement en temps réel, des informations et indicateurs.

Référence A IV.2 – L'institution communique efficacement avec toutes les parties concernées, via des canaux de communication performants.

En plus des canaux classiques de communication, notre institution favorise l'utilisation d'autres outils de communication numériques.

## **A.V – Ouverture de l'institution sur son environnement local, régional, national et international**

Référence A V.1 – L'institution favorise des partenariats utiles avec des organismes publics ou privés à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

L'Institution favorise les partenariats locaux, régionaux, nationaux et internationaux et conclus beaucoup de conventions.

Référence A V.2 – L'institution assure la mise en oeuvre de la coopération internationale.

L'institution assure la mise en œuvre de la coopération internationale à travers l'exécution des accords de partenariats.

## **PARTIE B – FORMATION**

### **B.I – Conception et offre de formation**

Référence B I.1 – L'institution dispose de processus d'élaboration et d'approbation des filières et des contenus, de manière à répondre aux compétences et acquis d'apprentissage visés (savoir, savoir-être et savoir-faire). La conception tient compte du contexte régional, national et international.

L'UIZ dispose d'un chronogramme et protocole du processus d'élaboration de filières.

Référence B I.2 – L'institution veille à la clarté de son offre de formation. Elle met en place un processus d'orientation efficient pour faciliter l'orientation des nouveaux étudiants.

L'UIZ dispose d'une carte centralisée de son offre de formation, et procède à travers un protocole pour sa communication sur différents canaux.

### **B.II – Planification, organisation, mise en oeuvre et évaluation des formations**

Référence B II.1 – L'institution assure la gestion de ses formations et l'accompagnement des étudiants. Elle fournit les moyens nécessaires et adéquats pour soutenir ses programmes et ses étudiants.

Respectant les orientations du ministère, l'UIZ assure la gestion de l'ensemble des filières.

Référence B II.2 – L'institution dispose de programmes de formation et d'une politique d'évaluation des étudiants et des enseignants, en prenant compte l'analyse des progrès et de réussite des

L'évaluation des enseignants ne se fait pas d'une manière systématique.

### **B.III – Innovation pédagogique**

Référence B III.1 – L'institution veille à la promotion et au soutien des projets d'innovation pédagogique et d'excellence en vue d'améliorer l'insertion des diplômés dans le monde professionnel.

L'institution veille à la promotion et au soutien des projets d'innovation pédagogique et d'excellence.

Référence B III.2 – L'institution offre et garantit un environnement propice à l'innovation pédagogique.

L'UIZ met à disposition une Cellule d'Innovation Pédagogique équipée des moyens nécessaires.

## **PARTIE C – RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

### **C.I – Politique et organisation de la Recherche scientifique**

Référence C I.1 – L'institution connaît ses potentiels humains, ses moyens matériels et financiers ainsi que les opportunités offertes par son environnement régional, national et international en matière de la recherche scientifique.

L'UIZ procède annuellement à un bilan de ses compétences.

Référence C I.2 – L'institution dispose d'une stratégie de recherche scientifique, d'une vision prospective et d'objectifs scientifiques pertinents, et ce conformément à sa mission et en adéquation avec son environnement régional, national et international.

L'UIZ s'aligne sur sa stratégie de recherche qui suit les orientations du Ministère.

Référence C I.3 – L'institution organise et pilote les activités de recherche scientifique et s'assure de l'opérationnalisation de sa stratégie.

L'opérationnalisation de sa stratégie, défini par le Conseil de l'Université, est assurée par la commission de Recherche

Référence C I.4 – L'institution veille au bon déroulement des études doctorales et assure les conditions favorables au développement des travaux de recherche au sein des structures de

L'UIZ dispose d'un Centre des Etudes Doctorales dont la mission est : veiller au bon déroulement des études doctorales.

Référence C I.5 – Ethiques de la recherche.

## **C.II – Coopération scientifique**

Référence C II.1 – L'institution dispose d'une stratégie de coopération scientifique à objectifs déterminés, efficace et globale.

L'UIZ dispose de sa stratégie et ses objectifs et veille à les atteindre.

Référence C II.2 – L'institution promeut la coopération internationale.

L'UIZ encourage la coopération internationale et met en œuvre les moyens nécessaires (Missions et séjours)

## **C.III – Production et valorisation de la recherche scientifique**

Référence C III.1 – L'institution met en place un dispositif de soutien à la recherche scientifique et à l'innovation. Elle veille au développement de la recherche scientifique, assure son dynamisme et promeut l'excellence dans ce domaine.

L'UIZ a mis à disposition une structure « Cité de l'Innovation Souss-Massa », en partenariat avec différents acteurs afin de promouvoir la R&D et l'Innovation. Cette structure est dotée des moyens nécessaires.

Référence C III.2 – L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche.

L'UIZ a mis à disposition une structure « Cité de l'Innovation Souss-Massa », en partenariat avec différents acteurs afin de promouvoir la R&D et l'Innovation.

Référence C III.3 – L'institution dispose d'une stratégie de communication efficace et appropriée dans le domaine de la recherche scientifique.

## **C.IV – Evaluation de la recherche scientifique**

Référence C IV.1 – L'institution mène une évaluation périodique de ses stratégies, ses organes et ses structures dans le domaine de la recherche scientifique.

Une évaluation annuelle est faite pour l'ensemble des structures accréditées de l'Université

## **PARTIE D – ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS ET VIE ESTUDIANTINE**

### **D.I – Admission et orientation des étudiants**

Référence D I.1 – L'institution définit les qualifications des étudiants ciblés, et ce conformément à sa mission et ses objectifs. Elle met en place pour chaque formation des procédures claires et appropriées d'admission et de sélection des étudiants afin de leur garantir la réussite.

Conformément aux recommandations du Ministère, la carte de formation avec les pré-requis et la procédure de recrutement des étudiants est définie

Référence D I.2 – L'institution adopte des procédures claires et transparentes dans la gestion des affaires estudiantines.

Chaque établissement dispose d'un service des affaires estudiantines, en plus de la numérisation des services offerts avec dans des cas une signature électronique des documents.

### **D.II – Vie estudiantine et activités para-universitaires**

Référence D II.1 – L'institution soutient la représentativité des étudiants au sein de ses structures et leur implication dans toutes ses activités.

L'institution assure une représentativité des étudiants dans les organes de décisions et une représentation dans les ateliers de réflexion.

Référence D II.2 – L'institution dispose d'une politique de promotion des activités culturelles, sportives, scientifiques et d'innovation pour encourager l'épanouissement des étudiants et leur développement personnel.

Cette politique est assurée par une commission des affaires culturelles, sociales et sportives.

Référence D II.3 – L'institution définit et met en œuvre un ensemble de normes morales clairement énoncées relatives aux droits et devoirs des étudiants. Elle apporte le soutien social approprié à ses étudiants.

L'institution définit et met en œuvre un ensemble de normes morales clairement énoncées dans un règlement intérieur, signé par l'étudiant lors de son inscription.

### **D.III – Suivi des lauréats et employabilité**

Référence D III.1 – L'institution accorde un intérêt particulier à l'insertion de ses diplômés. Elle renforce ses liens avec le milieu socioprofessionnel pour identifier les opportunités offertes par le marché de l'emploi et développer des mécanismes d'aide à l'intégration professionnelle.

L'Institution est ouverte au milieu socioéconomique par sa présence aux organes de décision, et par un ensemble de conventions, en plus d'une étroite coopération avec les agences nationales de promotions, l'UIZ héberge dans ses locaux une agence ANAPEC.

Référence D III.2 – L'institution mène des enquêtes d'opinion et analyse régulièrement les informations concernant les lauréats en vue d'évaluer l'adéquation de ses formations aux besoins socioprofessionnels et apprécier leur qualité.

L'UIZ a profité d'un projet Erasmus ISLAH pour instaurer une plateforme de suivi de l'insertion de ses lauréats.

## **PARTIE E – SERVICES DE L'INSTITUTION ENVERS LA SOCIÉTÉ**

### **E.I – Services de l'institution envers la société**

Référence E I.1 – L'institution contribue au développement social, économique et culturel, à l'échelle locale, régionale et nationale.

L'UIZ est impliquées dans beaucoup d'activités et siège dans beaucoup d'organisme qui contribuent au développement social, économique et culturel, à l'échelle locale, régionale et nationale. De plus beaucoup de projets visent ce type de développement.

Référence E I.2 – L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux.

L'UIZ s'implique et encourage les activités citoyennes, le nombre de ces action est très grands particulièrement ceux portés par les étudiants.

### **III. Mise en place de la boîte à outils**

*Commenter l'utilisation de la boîte à outils en indiquant notamment les problèmes rencontrés, les appréciations/points forts de la boîte à outils et les améliorations à apporter.*

L'Utilisation de la boite à outils adaptée permettrait et une simplification et une normalisation de la collecte d'informations, la détermination des problèmes, et permettrai aussi d'enrichir les éléments de base d'un tableau de bord du pilotage.